



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de GRAY (Floyd), « Notes sur le texte de la présente édition », *Gargantua*, RABELAIS (François), p. 27-32

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5442-4.p.0026](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5442-4.p.0026)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 1995. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## NOTES SUR LE TEXTE DE LA PRESENTE EDITION

L'édition critique d'Abel Lefranc a adopté comme texte de base pour le *Gargantua* la dernière édition qui aurait pu être revue et corrigée par Rabelais lui-même, celle que François Juste a publiée à Lyon en 1542. Dans ses notes sur le texte, Jacques Boulenger a examiné successivement les différentes éditions du *Gargantua* qui ont paru du vivant de l'auteur, à savoir l'édition princeps, publiée à Lyon par François Juste, antérieure selon lui à 1535 et qu'il désigne par la lettre A, dont on ne connaît qu'un seul exemplaire incomplet de deux feuillets, celui du titre et le huitième du premier cahier ; une nouvelle édition publiée par François Juste à Lyon en 1535 (B) ; une troisième édition publiée en 1537 par le même éditeur (C) ; une quatrième édition, publiée en 1537, sans doute à Paris (D) ; puis, en 1542, l'édition de François Juste (E) qu'il trouve la meilleure et que reproduit l'édition critique de Lefranc et ses collaborateurs.

Cette filiation, confirmée ailleurs par Mireille Huchon<sup>1</sup>, n'offre pas de véritables problèmes. Il n'en est pas de même quant à la première édition : dépourvue de sa page de titre, nous en ignorons et la date de sa publication et le nom de l'imprimeur. En comparant l'édition de 1542 (E) avec les éditions antérieures, Boulenger constate qu'elle offre un texte modifié et corrigé, avec de nombreuses suppressions et additions. Il en déduit qu'il a certainement été revu par Rabelais lui-même. "En somme le texte E qui offre de si grandes différences avec les éditions antérieures, dit-il, a certainement été revu et corrigé par Rabelais. Cela n'est pas discutable et n'a jamais été discuté par personne : c'est pourquoi nous ne nous étendrons pas davantage. A la fin de 1541, précisément au moment où se préparait la réimpression de son livre, Rabelais se trouvait à Lyon. Il y put donc surveiller la réédition, et l'examen du texte de E montre qu'il le fit en effet"<sup>2</sup>. Il semble clair que les ajouts et les suppressions apportés au texte sont de Rabelais lui-même, mais il est difficile de savoir à quel point il aura surveillé de près l'orthographe et la ponctuation de cette édition. Tant qu'on n'aura pas trouvé de documents qui viennent confirmer la thèse d'une correction des épreuves par l'auteur, il faut se contenter de dire

---

<sup>1</sup> *Rabelais grammairien*, pp. 106-10.

<sup>2</sup> *Gargantua*, éd. Lefranc, tome premier, p. CXIII.

que le soin très particulier qu'apporte cette édition dans la présentation du texte témoigne d'un contrôle très attentif par l'éditeur ou son correcteur.

Rabelais tenait à l'anachronisme de son œuvre et toutes les éditions de François Juste sont restées fidèles aux caractères gothiques. L'édition primitive du *Gargantua*, non datée, publiée la même année ou l'année après la troisième édition du *Pantagruel*, ne contient, contrairement à celle-ci, aucun accent ni apostrophe. C'est qu'elle doit reproduire assez fidèlement les intentions de Rabelais, alors que l'imprimeur du *Pantagruel* de 1534 a dû avoir sous les yeux les leçons apportées par le correcteur de l'impression précédente<sup>1</sup>. En effet, Rabelais refusait tout rajeunissement typographique et orthographique. D'édition en édition, il vieillissait son lexique et sa syntaxe, supprimant les pronoms personnels, multipliant les inversions du sujet et les lettres parasites, s'efforçant de calquer son écriture et sa ponctuation sur le modèle des chroniques ou des romans de chevalerie que son livre se charge de parodier.

Quoi qu'il en soit, puisque l'édition de 1542 est sans doute la dernière du vivant de Rabelais, je l'ai adoptée ici comme texte de base. Contrairement à Jacques Boulenger ou Pierre Michel cependant, j'ai décidé de le reproduire textuellement, tel qu'il a paru chez François Juste en 1542, sans en modifier ou moderniser l'orthographe ou la ponctuation. On pensait pendant longtemps qu'il n'existait qu'un seul exemplaire de cette édition, celui de la Réserve de la Bibliothèque Nationale<sup>2</sup>. En effet, la *Bibliographie rabelaisienne : les éditions de Rabelais de 1532 à 1711. Catalogue raisonné descriptif et figuré* (Paris : Imprimerie Nationale, 1904) de P. -P. Plan ne mentionne que celui-ci, alors que dans leur refonte de ce catalogue, *A New Rabelais Bibliography : Editions before 1625 (Etudes rabelaisiennes XX)*, Genève : Droz, 1987), S. Rawles et M. A. Screech ont pu en repérer plusieurs autres tant en France, en Angleterre, en Ecosse qu'aux États-Unis. Pour la présente édition, j'ai utilisé l'exemplaire ayant appartenu à Abel Lefranc et qui se trouve actuellement dans la collection de la

<sup>1</sup> C'est l'avis de Nina Catach, *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance*, Genève : Droz, 1968, p. 155.

<sup>2</sup> Tel a été l'avis, encore en 1971, de Claude Gaignebet, qui croyait en reproduire l'unique exemplaire.

Chapin Library à Williams College (Williamstown, Massachusetts), que j'ai comparé avec le fac-similé de l'exemplaire appartenant à la Bibliothèque Nationale, dont la transcription a été établie et présentée par C. Gaignebet<sup>1</sup>.

On a prétendu que la ponctuation du XVI<sup>e</sup> siècle était fantaisiste et rendait le texte difficile à déchiffrer. Ainsi Jacques Boulenger, suivi de la plupart des éditeurs modernes, a adopté l'usage moderne, utilisé les points d'exclamation, formé des alinéas, disposé en colonne des énumérations qui ne l'étaient pas, et placé des tirets, des parenthèses, des italiques et des guillemets. Pour cette édition, j'ai décidé de garder la ponctuation originale pour plusieurs raisons. Tout d'abord pour que le lecteur puisse avoir à sa disposition une édition critique qui, pour la première fois, reproduit le texte de Rabelais tel qu'il l'a vu et tel qu'on l'a lu au XVI<sup>e</sup> siècle. Mais aussi et surtout parce que la ponctuation au XVI<sup>e</sup> siècle, contrairement à celle de nos jours, a une fonction personnelle et particulière. Elle est moins le reflet d'une analyse logique qu'elle ne met en relief les différentes parties de la phrase et indique les pauses et les inflexions de la voix. On sait que les humanistes ont réagi contre la ponctuation des textes scolastiques qui ne cherchait qu'à définir les limites d'une proposition, qu'ils ont adopté un système infiniment plus souple, répondant non seulement à la structure logique d'une phrase, mais également à sa structure rhétorique<sup>2</sup>. Or une ponctuation qui suit le rythme de la phrase et tient compte de la respiration du lecteur, même si elle n'est pas de Rabelais lui-même – car on ne sait pas à quel point elle résulte du travail de l'éditeur – est celle du temps et, par conséquent, doit reproduire celle que Rabelais avait voulue, sinon il l'aurait corrigée sur les éditions antérieures<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Cet exemplaire présente des corrections manuscrites dont on ne sait pas qui est l'auteur. Elles auraient pu être faites par un correcteur en vue d'une nouvelle édition.

<sup>2</sup> Voir M. B. Parkes, *Pause and Effect: An Introduction to the History of Punctuation in the West*, Cambridge : Cambridge University Press, 1992, pp. 86-87. Ce sont les humanistes qui introduisent les deux principales théories de ponctuation (logique ou rhétorique) qui s'affrontent encore aujourd'hui.

<sup>3</sup> Dans *La manière de bien traduire d'une langue en aultre* (1540) Etienne Dolet soulignait l'importance d'une ponctuation régulière. Ainsi Charles Marty-Lavaux, dans son "Avertissement" à son édition des *Œuvres* de Rabelais (Paris : Lemerre, 1868, vol. I), écrit au sujet de la ponctuation : "Du reste, si on l'examine de près, l'on s'aperçoit qu'elle était beaucoup plus constante que l'orthographe elle-même, et que qui adopte l'une ne peut guère rejeter l'autre. Bien plus, s'il fallait nécessairement choisir, si,

La publication en 1529 de la *Grammatographia* de Lefèvre d'Étaples nous confirme dans la certitude que, sinon dans l'usage, du moins en théorie, la quasi-unanimité de nos signes de ponctuation actuels étaient connus dès cette date<sup>1</sup>. Dans l'édition de 1542 de François Juste cependant, les signes de ponctuation se limitent aux suivants : virgule, parenthèses, deux-points, point, apostrophe, point d'interrogation, tiret servant à diviser les mots. Rabelais (ou son éditeur) fait un usage assez sobre de la virgule. Les deux-points, très fréquents, remplacent le point-virgule<sup>2</sup>. L'usage des deux-points peut dérouter le lecteur d'aujourd'hui, car là où l'on pourrait les attendre, c'est-à-dire devant un discours direct, une citation, etc., on trouve un point ou une virgule. C'est que les deux-points sont tantôt l'équivalent du point-virgule et tantôt servent à modérer l'intonation ou ralentir le rythme de la phrase. Il n'y a pas de guillemets et Rabelais introduit les différents interlocuteurs généralement par une simple mention entre parenthèses (*dist Gargantua*). Parfois, à la fin d'une phrase, on trouve une virgule, suivie d'une majuscule, qui semble être l'équivalent d'un point-virgule ou d'un point. Voir par exemple : "car elles ne peuvent long temps en tel estat demourer, C'est la fin de ceulx qui leurs fortunes et prosperitez ne peuvent par raison et temperance moderer" (chapitre xxxj). En effet, la majuscule sert parfois de signe de ponctuation dans les anciens textes manuscrits, sans l'adjonction d'un point, après une virgule ou un blanc<sup>3</sup>. Une autre forme inusitée de

---

au lieu de se piquer d'une fidélité absolue et complète, on était forcé de se contenter d'une demi exactitude, mieux vaudrait encore conserver la ponctuation que l'orthographe. Celle-ci, précieux témoignage de l'usage du temps, est fort importante pour l'histoire de la littérature et de la langue ; mais celle-là, plus personnelle, plus intime, affecte davantage la pensée même de l'écrivain" (p. v). Ainsi il reproche aux éditeurs de substituer à la ponctuation de l'époque la ponctuation savante et compliquée d'aujourd'hui.

<sup>1</sup> Voir Catach, *L'Orthographe...*, p. 76 et Claude Tournier, "Histoire des idées sur la ponctuation des débuts de l'imprimerie à nos jours", *Langue française* 45 (1980), 28-40.

<sup>2</sup> Etienne Dolet dit du "comma", c'est-à-dire des deux-points, qu'il "se met en sentence suspendue/et non du tout finie. Et aulcunesfoys il n'y en a qu'ung en une sentence : aulcunesfoys deux/ou trois" (*Le Prothocolle des secretaires & aultres gens desirans scavoir l'art & maniere de dicter en bon francois toutes lettres missives et epistres en prose nouvellement imprime. Avec la maniere de bien traduire d'une langue en aultre*, Antwerp : Jehan Loe, 1541 (?), p. b iii).

<sup>3</sup> Jeanne Veyrin-Forrer, dans son étude sur "Les premiers ateliers typographiques parisiens : quelques aspects techniques" in *La lettre et le texte : Trente années de recherches sur l'histoire du livre*, Paris : École Normale Supérieure de Jeunes Filles, 1987, pp. 213-36, reproduit (figure 51, p. 215) une page du *De arte punctandi*

punctuation auxiliaire, très fréquente dans cette édition à partir du chapitre xxxj, est l'espace blanc servant à marquer un repos plus grand que le point, moindre que l'alinéa<sup>1</sup>. On voit donc que l'édition de 1542 présente tout un système de punctuation régulière, qu'il semble respecter et souligner le dessin respiratoire de la phrase de Rabelais.

J'observe le système orthographique de l'édition de François Juste, y compris l'emploi particulier des majuscules et le manque d'italiques. J'ai respecté aussi la division en paragraphes comme faisant partie de la punctuation et ayant donc un rapport avec l'ordre et le mouvement du texte. Je me suis permis cependant de substituer *j* pour *i* consonantique, la conjonction *et* pour le sigle &, d'ajouter des accents et l'apostrophe marquant l'élision d'une voyelle.

Dans mon commentaire, j'ai bénéficié largement du travail de mes prédécesseurs, incorporant souvent, en les modifiant et complétant si besoin était, les éclaircissements qu'ils ont apportés à la lecture du texte. A leur suite, j'indique les références aux principaux emprunts de Rabelais et explique les allusions historiques et les passages obscurs ainsi que les difficultés lexicographiques.

Puisque l'édition de 1542 est la cinquième que Rabelais a donnée à l'imprimeur, elle présente tout naturellement de nombreuses variantes. Il m'a paru qu'entre la carence des éditions courantes et la publication totale dans l'édition critique de Lefranc de ces innombrables variantes dont les neuf-dixièmes sont des variantes d'orthographe ou de style, il y avait place pour un choix, qui retiendrait seulement les variantes de pensée, celles où Rabelais a voulu ajouter ou supprimer quelque chose. J'ai donc placé ces variantes (qu'on pourrait appeler substantielles par opposition aux variantes formelles) dans les notes. Par contre, on a beaucoup parlé de la signification des modifications apportées dans cette édition, dont certaines auraient été dictées par la prudence. Il est vrai, par exemple, que Rabelais a éliminé systématiquement toute référence à la Sorbonne, mais ses additions

---

(1471) de Guillaume Fichet où il est question du *periodus* à virgule souscrite marquant un temps fort en fin de paragraphe.

<sup>1</sup> D'après Catach, qui dit que la punctuation dans les œuvres d'Erasmus imprimée par Frober à Bâle est très régulière et riche, un blanc après le point, signale le changement d'alinéa (*L'Orthographe...*, p. 73). Ceci n'est pas le cas chez Rabelais, où il indique une pause plus longue qu'un point, mais moins radicale qu'un alinéa. D'ailleurs, Catach signale que Claudel a repris l'usage du blanc, intermédiaire entre le point et l'alinéa (note 11, p. 302).

paraissent à la longue tout aussi révélatrices que ses suppressions et j'en reproduis les plus importantes dans mes notes.

Voici une autre innovation : j'ajoute des observations préliminaires sur l'orientation générale et l'écriture de chaque chapitre ainsi que des remarques sur les différentes interprétations qu'a suscité tel ou tel passage problématique. Commentaires, explications, variantes, glossaire sommaire, tout est placé au bas des pages. Puisque mon but a été de donner une édition accessible et lisible, permettant au lecteur d'accéder immédiatement et facilement au sens et éventuellement à la signification de l'œuvre, j'ai essayé de garder le juste milieu entre le trop et le trop peu et de n'expliquer dans mes notes que ce qu'il fallait expliquer. J'ai donc fait de mon mieux pour éviter d'alourdir mes éclaircissements avec une érudition par trop minutieuse et abondante, car même si un commentaire plus ample aurait eu l'avantage de remettre le livre dans un contexte historique et culturel plus vaste, il risquait aussi de privilégier la glose et de la faire valoir au détriment du texte même.

FLOYD GRAY